

Starters 2006

Carte d'identité des créateurs d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale

Étude réalisée par ICHEC-PME et l'Agence Bruxelloise pour
l'Entreprise

Mars 2007

ICHEC-PME
L'ÉCOLE DE GESTION PME



AGENCE BRUXELLOISE
POUR L'ENTREPRISE

Remerciements

Nous remercions chaleureusement :

- l'ensemble des 440 entrepreneurs bruxellois qui nous ont consacré le temps d'un entretien téléphonique au milieu de leurs multiples activités ;
- le comité d'expertise : Olivier Witmeur, Marcus Dejardin, Eric Huby ;
- l'ensemble de l'équipe de l'ABE et en particulier Mesdames AnneLore Isaac et Janaki Declaire ainsi que Messieurs Bruno Wattenbergh et Frédéric Bernard pour les regards critiques et constructifs sur notre travail ;
- les étudiants de l'ICHEC pour l'administration des entretiens téléphoniques : Annick Abessolo, Axelle Claes, Isabelle Muenabantu, Juliana Jahbala, Patrick Delhaye, Sarah Ragoen.

Les auteurs de l'étude

Alice Gorissen

Thierry Graas

Mohamed Selmouni

Table des matières

PRELIMINAIRES	5
RETROACTES.....	6
OBJET DE L'ÉTUDE STARTERS 2006	6
ELEMENTS METHODOLOGIQUES.....	6
ECHANTILLON	7
ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE.....	7
PLAN DE L'ÉTUDE.....	8
<u>PARTIE 1 : DESCRIPTION DES CREATEURS 2006.....</u>	<u>9</u>
1.1. PORTRAIT TYPE DU CREATEUR D'ENTREPRISE BRUXELLOIS	10
1.1.1. ÂGE DU CREATEUR D'ENTREPRISE BRUXELLOIS	10
1.1.2. GENRE DU CREATEUR D'ENTREPRISE	10
1.1.3. NATIONALITE ET CREATION D'ENTREPRISE	11
1.1.4. ETAT CIVIL ET NOMBRE D'ENFANTS.....	12
1.1.5. ÉTUDES	12
1.1.6. COMMUNES	13
1.2. PORTRAIT TYPE DE L'ACTIVITE DU CREATEUR D'ENTREPRISE BRUXELLOIS	14
1.2.1. ACTIVITE PRINCIPALE OU ACCESSOIRE ?	14
1.2.2. TYPE DE CREATION	14
1.2.3. LES GUICHETS D'ENTREPRISE	15
1.2.4. LES SECTEURS	16
1.3. ELEMENTS DU CONTEXTE DE CREATION.....	16
1.3.1. EST-CE UNE PREMIERE EXPERIENCE DE CREATION D'ENTREPRISE OU D'ACTIVITE D'INDEPENDANT ?	16
1.3.2. QUELLE ETAIT LEUR ACTIVITE AVANT DE CREER ?	17
1.3.3. SONT-ILS PASSES PAR LE CHOMAGE AVANT DE CREER ?	17
1.3.4. QUELLE ETAIT VOTRE MOTIVATION A CREER ?	18
1.3.5. VOS PARENTS ETAIENT-ILS INDEPENDANTS ?.....	18
1.4. APPROCHES DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	19
1.4.1. AVEZ-VOUS ETE ACCOMPAGNE ?	20
1.4.2. ACCOMPAGNEMENT, PAR QUI ?	20
1.4.3. SI ACCOMPAGNATEUR PROFESSIONNEL IL Y A, QUEL EST-IL ?.....	21
1.4.4. COMMENT ETES-VOUS ENTRE EN CONTACT AVEC CET ACCOMPAGNATEUR PROFESSIONNEL ?	22
1.4.5. SE DISENT-ILS BIEN INFORMES SUR LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ?	22
1.4.6. SE DISENT-ILS BIEN INFORMES SUR LES AIDES ET SUBSIDES ?.....	23
1.4.7. PAS D'ACCOMPAGNEMENT, POURQUOI ?.....	24
1.4.8. PRISE DE CONTACT ULTERIEURE	24

<u>PARTIE 2 : ANALYSES SPECIFIQUES</u>	<u>27</u>
2.1. L'ENTREPRENEURIAT « INDEPENDANTS COMPLEMENTAIRES ».....	28
2.1.1. INDEPENDANT COMPLEMENTAIRE ET CARACTERE PRINCIPAL DE L'ACTIVITE	30
2.1.2. INDEPENDANT COMPLEMENTAIRE ET PREMIERE EXPERIENCE DE CREATION D'ENTREPRISE 31	
2.1.3. INDEPENDANT COMPLEMENTAIRE ET RECOURS A L'ACCOMPAGNEMENT	32
2.1.4. INDEPENDANT COMPLEMENTAIRE ET NATIONALITE DU CREATEUR DE L'ENTREPRISE ..	33
2.2. L'ENTREPRENEURIAT FEMININ	34
2.2.1. LES FEMMES ET LES RAISONS QUI LES ONT PUSSEES A CREER.....	35
2.2.2. LA MOTIVATION DES FEMMES A LA CREATION	36
2.2.3. EST-CE LEUR PREMIERE EXPERIENCE DE CREATION ?.....	37
2.2.4. SONT-ELLES BIEN INFORMEES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT EXISTANTES ?	38
2.2.5. LES CREATRICES ET L'ETAT CIVIL ?	39
2.3. L'ENTREPRENEURIAT « CHEVEUX GRIS »	39
2.3.1. CROISEMENT AGE/SEXE.....	41
2.3.2. CROISEMENT AGE / BUT DE LA CREATION	42
2.3.3. L'ACTIVITE ANTERIEURE A LA CREATION	43
2.3.4. L'EXPERIENCE PRECEDENTE EN CREATION	44
2.3.5. LE NIVEAU D'ETUDE	45
2.3.6. LA NATIONALITE ET L'ORIGINE	45
2.3.7. LE BENEFICE D'UN APPUI A LA CREATION	46
2.4. L'ENTREPRENEURIAT « NON ACCOMPAGNE »	47
2.4.1. CROISEMENT ACCOMPAGNEMENT / NIVEAU D'ETUDE.....	48
2.4.2. CROISEMENT ACCOMPAGNEMENT / AGE	48
2.4.3. CROISEMENT ACCOMPAGNEMENT / ACTIVITE ANTERIEURE	49
2.4.4. AUTRES DEPENDANCES.....	49
<u>CONCLUSIONS ET CHIFFRES MARQUANTS.....</u>	<u>52</u>

Préambule

Le cadre de l'étude

PRELIMINAIRES

Rétroactes

L'étude Starters 2006 est la troisième étude que l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) commande.

Rappelons tout d'abord quels étaient les objectifs des précédentes études.

L'étude de la trajectoire des créateurs 2001 se destinait à construire un profil des créateurs d'entreprise bruxellois s'étant installés en 2001. Il s'agissait pour l'ABE d'identifier la trajectoire de création des entrepreneurs afin de mieux connaître sa cible et d'adapter ses services et ses partenariats avec l'ensemble des opérateurs de l'animation économique en Région Bruxelloise. Cette étude établissait notamment qu'en 2001, 51,6% des entrepreneurs bruxellois s'était installé avec un accompagnement.

Cette étude sur les créateurs 2001 a été complétée par une **étude sur les créateurs 2004** qui – outre l'actualisation du profil des entrepreneurs - se donnait comme objectif d'étudier deux catégories d'accompagnateurs, ceux qui font de l'accompagnement leur profession :

- le conseil privé ;
- les organismes publics dédiés à l'accompagnement des créateurs d'entreprise.

Objet de l'étude Starters 2006

Cette étude Starters 2006 qui se base sur l'analyse de la trajectoire des créateurs d'entreprise 2006 a une double spécificité :

- Starters 2006 vise à fournir à l'ABE, dans des délais beaucoup plus courts que précédemment, l'évolution des caractéristiques de son public cible. Les conclusions de cette étude concernant les créateurs d'entreprise 2006 sont présentées en mars 2007.
- Starters 2006 présentera une analyse spécifique pour quatre modalités de la création d'entreprise.

Eléments méthodologiques

Qu'entend-on par créateurs d'entreprise ?

- Tout d'abord, par créateur d'entreprise, cette étude entend toute prise d'un nouveau numéro d'entreprise en 2006.

- La création d'entreprise étudiée peut donc prendre différentes formes : la création ex-nihilo, le changement de forme juridique ou encore la création d'entreprise sous forme d'indépendant complémentaire.

Echantillon

- Les bases de données proviennent de la société Euro DB.
- Echantillon tiré au hasard de 400 créateurs d'entreprise au sein de la population totale des créateurs d'entreprise.
- Nous avons construit un échantillon représentatif de cette population totale en appliquant la grille de Krejce R.V. and Morgan, D.W.2. Pour une taille de population de 7.500 individus, l'échantillon doit être de 365.¹ Ces tailles d'échantillon offrent un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de +/- 5%.
- Nous avons travaillé sans aucune stratification, sur base d'un tirage au hasard au sein de la population totale. Toute l'inférence sera dès lors centrée sur l'ensemble de la population.

Administration du questionnaire

- Tenant compte des caractéristiques professionnelles de la population (manque de disponibilité, stress et urgence), nous avons opté pour une administration du questionnaire privilégiant le contact direct à l'anonymat d'un questionnaire envoyé par courrier. Cette considération n'est pas propre à la population des entrepreneurs ; utiliser l'entretien téléphonique² permet de maximiser le taux de réponse.
- Nous avons contacté 400 entrepreneurs du 5 juillet 2006 au 24 janvier 2007. Dans le cas où nous ne disposions pas de numéro de téléphone dans les fichiers Euro DB, une recherche du numéro était effectuée. Toutefois, il n'a pas été possible de trouver le numéro de certains entrepreneurs, ou de les joindre malgré plusieurs tentatives. Dans la pratique, les créateurs d'entreprise s'installant comme indépendant ont été beaucoup plus faciles à joindre. Enfin, les enquêteurs ont dû également essayer quelques habituels refus ou interruptions en cours d'interview, lesquelles n'ont dès lors pas été prises en compte.

¹ 2 Krejce, R.V. and Morgan, D.W. "Determine Sample Size for Research Activities"; Educational and Psychological Measurement, vol. 30: 607-610, 1970.

² La grille d'entretien téléphonique se trouve en annexe.

Plan de l'étude

1° Partie – Descriptif des créateurs d'entreprise à Bruxelles en 2006 **sur base de notre échantillon.**

Il s'agira d'étudier les caractéristiques de cet échantillon, représentatif de la population des créateurs, d'entreprise 2006 tant au niveau du profil général que du profil d'accompagnement.

2° Partie - Analyses spécifiques :

- L'entrepreneuriat « Les indépendants complémentaires »
- L'entrepreneuriat féminin
- L'entrepreneuriat « cheveux gris »
- L'entrepreneuriat « non accompagné »

Première partie

Descriptif des créateurs d'entreprise bruxellois, de leurs activités et de leur accompagnement

Sur base d'un échantillon représentatif de 400 créateurs d'entreprise bruxellois 2006.

PARTIE 1 : DESCRIPTION DES CREATEURS 2006

1.1. Portrait type du créateur d'entreprise bruxellois

1.1.1. Âge du créateur d'entreprise bruxellois

Âge	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001
	Nbre	%	%	%
Jusque 25	25	6,5%	4,0%	5,3%
26-30	80	20,7%	18,2%	11,6%
31-35	74	19,2%	20,9%	23,7%
36-40	72	18,7%	18,2%	26,1%
41-45	53	13,7%	12,7%	14,4%
46-50	24	6,2%	11,0%	9,2%
+ de 50 ans	58	15,0%	15,0%	9,7%
Total	386	100%	100%	100%
Moyenne	37,5 ans		38 ans et 4 mois	37 ans

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Voici l'évolution de l'âge moyen des créateurs d'entreprise bruxellois :

- En 2006 : 37 ans ½
- En 2004 : 38 ans et 4 mois
- En 2001 : 37 ans

1.1.2. Genre du créateur d'entreprise

Genre	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001	Population bruxelloise + de 20 ans	Delta 2006/2001
	Nbre	%	%	%	%	
Masculin	283	70,7%	76,2%	76,8%	49,5%	- 7,9%
Féminin	117	29,3%	23,8%	23,3%	50,5%	+ 25,8%
Total	400	100%	100%	100%	100%	

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006), SPF Economie - INS, Statistiques démographiques, situation au 1^{er} janvier 2004.

Entre 2004 et 2006, l'augmentation de la proportion des femmes créatrices d'entreprise est importante³. On observe qu'entre 2001 et 2006, le pourcentage de la création d'entreprise par des femmes est passé de 23,3% à 29,3% du total de la création d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale. Cela signifie donc que la part relative de la création d'entreprise féminine a augmenté de 25,8% entre 2001 et 2006. Nous étudierons plus avant dans cette étude les caractéristiques spécifiques de la création d'entreprise féminine (partie 2).

³ Le risque de se tromper s'élève à 5%.

1.1.3. Nationalité et création d'entreprise

Nationalité	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001	Population bruxelloise	Delta 2006/2001
	Nbre	%	%	%	%	
Belge	273	68,3%	79,6%	82,6%	73,7%	-17,3%
Etrangère UE	97	24,2%	14,8%	11,8%	15,1%	+ 105,1%
Etrangère non UE	28	7,0%	4,8%	5,5%	11,2%	+ 23,7%
Double	2	0,5%	0,8%	-	-	-
Total	400	100%	100%	100%	100%	-

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006), *Population totale*, INS, 2004.

L'analyse de la création d'entreprise à Bruxelles sur base du critère de la nationalité nous donne les résultats suivants :

- En 5 ans, la part relative des créateurs d'entreprise étrangers originaires de l'Union européenne a plus que doublé. En 2006, un entrepreneur sur quatre créant son entreprise à Bruxelles est un originaire d'un autre pays de l'Union européenne⁴. Entre-temps, l'Union européenne s'est élargie de 15 à 25 pays (27 depuis le 1^{er} janvier 2007), ce qui peut expliquer ce phénomène.
- Dans le même temps, la part relative des créateurs d'entreprise étrangers non originaires de l'Union européenne a augmenté de 23,7%. Nous pouvons préciser ce constat en nous intéressant à l'origine et non plus à la nationalité des créateurs d'entreprise⁵.
- La diminution de la proportion de belges créateurs d'entreprise entre 2004 et 2006 est significative avec un risque de se tromper de 1%.

Origine du créateur	Créateurs 2006	
	Nbre	%
Belge	222	55,4%
Etrangère UE	97	24,3%
Etrangère non UE	81	20,3%
Total	400	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

En 2006, près de la moitié de la création d'entreprise en Région de Bruxelles-Capitale est le fait d'entrepreneurs d'origine étrangère. Or globalement, la population d'origine étrangère (UE ou non) est estimée dans la Région à 30,14%⁶. Il y a donc surreprésentation des personnes d'origine étrangère chez les entrepreneurs. On peut se demander, pour expliquer ce constat, si ce phénomène est lié à celui de la discrimination à l'embauche⁷, obligeant un certain nombre de personnes d'origine étrangère de créer leur propre emploi.

⁴ Entre 2004 et 2006, l'augmentation de la proportion d'étrangers provenant de l'Union européenne est significative (avec un risque de se tromper de 1%).

⁵ Entre 2004 et 2006, cette augmentation significative peut s'établir avec un risque de se tromper de 10%.

⁶ Sources : Statistiques 2006 INS ; SPF intérieur – Office des étrangers 7/04/2006

⁷ Dont le BIT (Bureau International du Travail) a encore, dans une étude publiée tout récemment, dénoncé l'importance en France.

1.1.4. Etat civil et nombre d'enfants

Abordons maintenant la réalité familiale des créateurs 2006.

Etat civil	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001	Population bruxelloise de 20 à 64 ans
	Nbre	%	%	%	%
Marié(e)	184	46,0%	49,2%	53,9%	48,1
Célibataire	158	39,5%	32,4%	30,3%	39,1
Séparé(e)	1	0,3%	3,0%	1,3%	-
Divorcé(e)	34	8,5%	6,3%	7,4%	10,8
Veuf-veuve	3	0,8%	2,1%	0,5%	2,0
Cohabitant(e)	20	5,0%	7,0%	6,6%	-
Total	400	100%	100%	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006), *Population totale*, INS, 2004.

Nombre d'enfants	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001
	Nbre	%	%	%
0	188	47,0%	38,9%	35,5%
1	68	17,0%	20,6%	20,3%
2	78	19,5%	26,4%	27,6%
3 et plus	66	16,5%	14,1%	16,6%
Total	400	100%	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC PME (2006).

1.1.5. Études

Etudes	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001	Delta 2006/2001
	Nbre	%	%	%	
Au maximum secondaire inférieur	34	8,5%	8,5%	11,6%	- 26,7%
Secondaire supérieur	106	26,5%	22,4%	29,2%	- 9,2%
Supérieur non universitaire	99	24,8%	19,3%	19,2%	+ 29,2%
Universitaire	161	40,2%	49,8%	40,0%	+ 0,5%
Total	400	100%	100%	100%	

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Globalement, de 2001 à 2006, le niveau moyen d'étude des créateurs d'entreprise bruxellois augmente sensiblement.

1.1.6. Communes

1.1.6.1. Evolution 2001 – 2006 de la création d'entreprise en fonction des communes bruxelloises

Voici la répartition de la création d'entreprise en 2006 entre les différentes communes bruxelloises :

Communes	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001
	Nbre	%	%	%
Bruxelles-Ville	61	15,3%	20,8%	16,8%
Ixelles	51	12,8%	12,9%	12,6%
Schaerbeek	42	10,5%	10,4%	9,2%
Uccle	33	8,3%	8,4%	8,4%
Anderlecht	24	6,0%	6,1%	5,8%
Etterbeek	23	5,8%	3,5%	6,8%
Saint-Gilles	16	4,0%	3,5%	5,5%
Molenbeek-Saint-Jean	17	4,3%	3,0%	4,7%
Woluwe-Saint-Lambert	13	3,3%	4,1%	5,8%
Forest	13	3,3%	5,3%	4,7%
Woluwe-Saint-Pierre	27	6,8%	5,3%	3,4%
Jette	15	3,8%	3,5%	2,9%
Watermael-Boitsfort	8	2,0%	1,5%	2,6%
Evere	9	2,3%	0,8%	2,6%
Saint-Josse	9	2,3%	1,5%	1,6%
Auderghem	13	3,3%	3,3%	0,8%
Berchem-Sainte-Agathe	7	1,8%	1,0%	2,1%
Koekelberg	6	1,5%	1,8%	0,3%
Ganshoren	7	1,8%	2,3%	1,3%
Autres	6	1,5%	1,0%	1,8%
Total		100%	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

En 2006, Bruxelles-Ville, Ixelles, Schaerbeek, Uccle demeurent les communes bruxelloises qui, en valeur absolue, connaissent la création d'entreprise la plus importante.

1.2. *Portrait type de l'activité du créateur d'entreprise bruxellois*

1.2.1. *Activité principale ou accessoire ?*

Activité	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Principal	293	73,2%	77,2%
Accessoire	63	15,8%	18,8%
Les deux	44	11,0%	4,0%
Total	400	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

73,2% des créateurs d'entreprise de notre échantillon lancent leur entreprise à titre principal.

1.2.2. *Type de création*

1.2.2.1. Logique de création

Logique de création	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Reprise d'une activité existante	44	11,0%	15,5%
Création ex-nihilo	307	76,8%	71,3%
Changement de forme juridique	36	9,0%	10,5%
Une division de l'activité	2	0,5%	1,3%
Autres	6	1,5%	0,8%
Franchise	5	1,3%	0,8%
Total	400	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Dans 76,8% des cas il s'agit d'une création ex-nihilo, c'est-à-dire d'une « pure » création d'entreprise⁸.

⁸ L'augmentation de la proportion de création d'entreprises ex-nihilo entre 2004 et 2006 est significative avec un risque de se tromper de 5%.

1.2.2.2. Le « pourquoi » de la création

« Pourquoi » de la création	Créateurs 2006	
	Nbre	%
Pour créer son emploi	195	48,8%
Pour créer une petite entreprise (quelques personnes)	154	38,5%
Pour créer une entreprise à potentiel de croissance (30 à 40 personnes dans 5 ans)	51	12,7%
Total	400	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

En 2006, 48,6% des créateurs d'entreprise ont lancé leur entreprise dans une logique d'autocréation d'emploi. La logique « entreprise à potentiel de croissance » concerne quant à elle 12,7% des créateurs.

1.2.3. Les guichets d'entreprise

Guichet d'entreprise	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Partena	77	19,3%	20,4%
UCM	75	18,8%	7,8%
HDP	17	4,3%	6,9%
Guichet des chambres de commerce	10	2,5%	5,0%
Acerta	25	6,2%	4,2%
PME Direct	13	3,3%	3,9%
Go Start	16	3,9%	3,0%
Biz	6	1,5%	2,4%
Formalis	4	1,0%	1,2%
Eunomia	12	3,0%	-
Ne sait pas	85	21,2%	32,9%
Autre	60	15,0%	12,2%
Total	400	100%	100,0%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC PME (2006).

Porte d'entrée unique pour les étapes formelles de la création d'entreprise, le guichet d'entreprise n'est plus ou pas connu pour 21,2% des créateurs interrogés. Dans les interviews, les créateurs expliquent cette méconnaissance par l'intervention de leur comptable pour ces démarches administratives.

Sinon, Partena (19,3%), l'UCM (18,8%) sont les guichets d'entreprise les plus utilisés par les créateurs d'entreprise.

1.2.4. Les secteurs

Secteurs	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Services à la personne	56	14,00%	7,10%
Autres services aux entreprises	54	13,50%	16,60%
Commerce de détail	52	13,00%	14,50%
Construction	52	13,00%	14,30%
Autres services généraux	34	8,50%	2,30%
Horeca	32	8,00%	7,90%
Autres et inconnus	28	7,00%	2%
NTIC	26	6,50%	7,40%
Services culturels	13	3,30%	7,70%
Intermédiaire de commerce	9	2,30%	2,80%
Exploitation de biens immobiliers	9	2,30%	2,30%
Transport	8	2,00%	3,30%
Comptable fiscaliste	8	2,00%	2,80%
Services juridiques	6	1,50%	1,30%
Banque et crédit	3	0,80%	2%
Publicité	2	0,50%	2,60%
Industrie manufacturière	2	0,50%	1,30%
Bureau de conseils techniques	2	0,50%	0,80%
Energie	2	0,50%	0,30%
Grossiste	1	0,30%	0,50%
Agriculture	1	0,30%	0,30%
Total	400	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Les secteurs « autres services aux entreprises », « commerce de détail » et « construction » demeurent trois secteurs importants. Par ailleurs, le secteur des services aux personnes est le secteur qui connaît la plus forte progression relative entre 2004 et 2006, et devient le secteur le plus important.

1.3. Eléments du contexte de création

1.3.1. Est-ce une première expérience de création d'entreprise ou d'activité d'indépendant ?

Première expérience de création	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001
	Nbre	%	%	%
Oui	251	62,75%	61,75%	59,2%
Non	149	37,25%	38,25%	40,8%
Total	400	100%	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

La légère tendance observée en 2004 semble se poursuivre en 2006 : la proportion de « néo-créateurs », ces personnes qui tentent l'expérience pour la première fois, s'accroît légèrement. Cependant, ces augmentations sont trop faibles pour être statistiquement significatives.

1.3.2. Quelle était leur activité avant de créer ?

Activité avant de créer	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Employé dans la même activité	136	34,0%	26,5%
Employé dans une autre activité	89	22,3%	31,0%
Indépendant dans la même activité	77	19,3%	18,8%
Indépendant dans une autre activité	23	5,8%	5,8%
Société dans la même activité	6	1,5%	2,8%
Société dans une autre activité	1	0,3%	1,5%
Chômeur ou allocataire social	23	5,8%	4,3%
Étudiant	33	8,3%	6,0%
Autre	12	3,0%	3,5%
Total	400	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Dans plus d'un tiers des cas, l'activité créée s'inscrit dans la même lignée que celle exercée préalablement dans un statut d'employé. Il s'agit là de la hausse la plus notable de ce tableau, en rapport avec la précédente étude. L'expérience métier acquise dans un emploi semble donc de plus en plus conditionner l'activité exercée en indépendant par la suite. Notons encore la légère progression du nombre d'indépendants sortants directement des études.

1.3.3. Sont-ils passés par le chômage avant de créer ?

Chômage	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Oui	98	24,5	28,8
Non	302	75,5	71,2
Total	400	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

1.3.4. Quelle était votre motivation à créer ?

Motivation	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Une plus grande liberté d'action dans mon activité	115	28,80%	27,50%
Opportunité de business	51	12,80%	10,30%
Augmenter mes revenus	50	12,50%	8,00%
Lié au choix du métier	48	12,00%	10,80%
Vivre ma passion	44	11,00%	9,50%
Eviter/Sortir du chômage	17	4,30%	10,30%
Entrepreneur c'est ma nature	16	4,00%	6,00%
Rencontrer une ambition professionnelle	6	1,50%	9,00%
Reprise de l'affaire familiale	4	1,00%	2,30%
Autres...	49	12,30%	6,50%
Total	400	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Motivation	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Ambition	171	42,80%	44,50%
Nécessité	65	16,30%	21,10%
Passion	60	15,00%	15,50%
Opportunité	55	13,80%	12,60%
Autres...	49	12,30%	6,50%
Total	400	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Les créateurs 2006 sont beaucoup moins animés par une ambition de « carrière ». Par contre, ils sont plus nombreux à attendre, de leur création, une augmentation de revenus. Le spectre du chômage semble reculer dans leurs motivations.

1.3.5. Vos parents étaient-ils indépendants ?

Parents	Créateurs 2006		Créateurs 2004	Créateurs 2001
	Nbre	%	%	%
Aucun	258	64,5%	61,8%	51,6%
Père	78	19,5%	22,3%	31,3%
Mère	21	5,3%	4,3%	2,4%
Les deux	43	10,8%	11,8%	14,7%
Total	400	100%	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Globalement, les tendances observées en 2004 se confirment : de plus en plus d'indépendants et de créateurs ne sont pas issus d'un terreau familial

indépendant. Ce qui tend à corroborer l'hypothèse selon laquelle l'esprit d'entreprendre semble mieux se répandre, en touchant plus de personnes dont le contexte familial ne les prédestinait pas à la base à devenir indépendantes.

Emploi intérieur belge (milliers de personnes)	Nombre	%
Travailleurs indépendants	685	16,26%
Travailleurs salariés	3.527	83,74%
Total	4.212	100%

Source : Belgostat, 2005.

A titre indicatif, en 2005, sur le marché national belge, seulement 16,26% des travailleurs étaient des indépendants. Or, le tableau précédent indique que 35,5% des créateurs d'entreprise ont au moins un parent indépendant. Malgré la tendance observée dans le tableau précédent, le terreau familial semble tout de même jouer un rôle.

1.4. Approches de l'accompagnement professionnel

Nous allons nous atteler à étudier l'impact de l'accompagnement professionnel. L'accompagnement professionnel se distingue d'un **accompagnement d'entourage** auquel les créateurs d'entreprise ont également accès : l'accompagnement par la famille et l'accompagnement par les pairs (d'autres entrepreneurs).

L'accompagnement professionnel à la création d'entreprise regroupe **deux types d'opérateurs** :

Des opérateurs privés :

- Les comptables et experts-comptables.
- Les banques et les organismes de capital-risque.
- Les organismes professionnels du secteur d'activité.
- Les conseillers privés dans le domaine juridique, fiscal ou social.
- ...

Des opérateurs publics (l'ensemble des opérateurs subsidiés pour favoriser l'animation économique) :

- Fonds de participation
- ABE
- SRIB / Brusoc
- Gel
- Centres d'entreprises
- ...

1.4.1. Avez-vous été accompagné ?

	Nbre	%
Oui	244	61%
Non	156	39%
Total	400	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

L'objectif de la question était de connaître la proportion de créateurs qui, d'une manière ou d'une autre, sollicitent des conseils, des regards extérieurs. L'accompagnement dont il est question peut donc revêtir toutes les formes : professionnel ou amical ; payant ou gratuit, occasionnel ou inscrit dans la durée. Il est marquant de constater que près de 40% des créateurs ne font appel à aucune forme d'aide extérieure pour le lancement de leur affaire. Cette catégorie sera analysée plus précisément dans la 2^e partie de ce rapport.

1.4.2. Accompagnement, par qui ?

Accompagnement	Nbre	%
Famille	81	33,2%
Pairs (d'autres entrepreneurs)	44	18,0%
Accompagnateur professionnel privé	71	29,1%
Accompagnateur professionnel public	48	19,7%
Total	244	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

Lorsque l'entrepreneur interviewé citait plusieurs accompagnateurs, nous avons tenu compte du premier cité (tout prenant note du deuxième). Le tableau ci-dessus s'appuie donc sur le premier accompagnateur cité. On constate à la lumière de ce tableau un grand équilibre entre le recours à l'entourage du créateur (famille et pairs) et l'appel à des accompagnateurs professionnels.

Comparons ces résultats par rapport aux résultats des études 2001 et 2004 :

Accompagnement professionnel	2006		2004		2001	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Accompagnateur professionnel privé	71	17,8%	57	14,3%	57	14,3%
Accompagnateur professionnel public	48	12,0%	38	9,5%	41	10,3%
Total	119	29,8%	95	23,8%	98	24,6%

Sources : échantillon Agence Alter (2001 et 2004), échantillon ICHEC-PME (2006).

Après la stabilité observée en 2004, on peut constater à présent une progression du recours à l'accompagnement professionnel puisqu'il avoisine désormais les 30%. Tant les structures privées que publiques bénéficient de cette

augmentation. On peut émettre l'hypothèse que les créateurs sont mieux au courant de l'existence de structures de conseil.

Entre 2004 et 2006, tant l'augmentation de la proportion d'accompagnement professionnel privé que celle de l'accompagnement professionnel public est significative avec un risque de se tromper de 10%.

1.4.3. Si accompagnateur professionnel il y a, quel est-il ?

Accompagnement professionnel	Créateurs 2006	
	Nbre	%
UCM	9	13,0%
Centres d'entreprise et guichets d'économie locale	7	10,1%
Agence bruxelloise pour l'entreprise	6	8,7%
Unizo	6	8,7%
Banque	5	7,2%
ORBEM	3	4,3%
Bruxelles export	2	2,9%
CCIB	2	2,9%
Ceraction	2	2,9%
Fonds de participation	2	2,9%
Partena	2	2,9%
Securex	2	2,9%
Acerta	2	2,9%
Espace Petites Entreprises	1	1,4%
Fonds bruxellois de garantie	1	1,4%
ICHEC-PME	1	1,4%
Autre guichet d'entreprise	1	1,4%
Autres	11	15,9%
Sans réponse	4	5,8%
Total	69	100,0%

Sources : échantillon ICHEC-PME (2006).

Remarques :

- 50 personnes ont cité leur partenaire comptable. Ne s'agissant pas en soi d'un organisme, nous avons retiré ce poste du tableau.
- Dans « Autres », nous trouvons : administrations publiques, maison culturelle, juristes et notaires, conseillers financiers et fiscaux...

1.4.4. Comment êtes-vous entré en contact avec cet accompagnateur professionnel ?

Mise en contact accompagnateur professionnel	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Bouche à oreille	57	47,90%	57,30%
Contact direct/prospection par téléphone, fax, brochures...	11	9,20%	4,90%
Internet	6	5,00%	12,50%
Passages obligés de la création	5	4,20%	1,90%
Publicités dans les médias	4	3,40%	3,90%
Présentation lors de rassemblement, lors de foires	3	2,50%	2,90%
Visite personnelle chez le créateur	2	1,70%	1,90%
Autres	12	10,1%	14,6%
Aucun	1	0,8%	-
Sans réponse	18	15,1%	-
Total	119	100,0%	100,0%

Sources : échantillon Agence Alter (2004), échantillon ICHEC-PME (2006).

Le bouche à oreille est donc de loin le premier vecteur (près de la moitié) drainant les créateurs vers leur accompagnateur professionnel, mais il diminue néanmoins significativement, de presque 10%. Le contact direct et la prospection jouent par contre un rôle de plus en plus important, et leur part double quasiment par rapport à 2004.

1.4.5. Se disent-ils bien informés sur les structures d'accompagnement ?

Information	Nbre	%
Oui	161	40,25%
Non	202	50,50%
Sans réponse	37	9,25%
Total	400	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

S'agissant d'une nouvelle question, nous ne disposons pas de comparatif avec 2004. Cependant, les résultats de cette question tempèrent sérieusement l'hypothèse (émise au point 1.4.2.) selon laquelle les créateurs seraient bien au courant des structures d'accompagnement existantes. Un créateur sur deux estime en effet ne pas être bien informé.

Nous avons également vu au point 1.4.4. que le canal de mise en contact des créateurs avec leur structure d'accompagnement est, très majoritairement, le bouche à oreille. Les relais plus « formels », que sont les rassemblements, foires,

salons, passages obligés de la création, dont un des rôles est celui de donner de l'information sur l'offre d'accompagnement, semblent moins utilisés.

Donc il y a certes une demande accrue d'accompagnement envers les institutions publiques et privées (1.4.2.), mais le chemin à parcourir pour faire connaître l'éventail de l'offre reste long.

1.4.6. *Se disent-ils bien informés sur les aides et subsides ?*

Information	Nbre	%
Oui	119	29,75%
Non	251	62,75%
Sans réponse	30	7,50%
Total	400	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

Ici aussi, il n'est pas possible de faire un comparatif avec les études antérieures.

Le faible taux d'opinions positives à cette question nous amène à nous en poser une autre : ceux qui ont été accompagnés s'estiment-ils mieux informés que les autres ? Le fait d'avoir bénéficié ou non d'un accompagnement ne semble avoir qu'une influence marginale : ils sont dans ce cas 34,43% à se dire bien informés. Si l'on se restreint à ceux qui ont été accompagnés par une structure professionnelle (publique ou privée), le pourcentage reste très stable, à 34,45%.

Les aides et subsides sont très divers et leurs mécanismes sont souvent complexes. Il ne rentre sans doute pas dans les préoccupations d'un créateur de rentrer dans la compréhension de ces dispositifs. En revanche, il y a sans doute un travail de sensibilisation à faire auprès des structures d'accompagnement afin que celles-ci puissent « débroussailler le terrain » auprès de leur public en fonction des situations particulières de chacun.

Il faut aussi ajouter que certains secteurs ou certaines situations entrepreneuriales sont exclues des dispositifs d'aides et subsides.

1.4.7. Pas d'accompagnement, pourquoi ?

Pas d'accompagnement	Créateurs 2006	
	Nbre	%
Pas besoin d'aide externe	79	50,60%
Pas au courant que des organismes existent	31	19,90%
Trouvait le soutien inadéquat	6	3,90%
Pas intéressé par ces services	6	3,90%
Par manque de temps	5	3,20%
Ne sait pas à quel organisme adresser votre question	3	1,90%
Trouvait les modalités de soutien inadéquates	3	1,90%
Autres	5	3,2%
Sans réponse	18	11,5%
Total	156	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

Le manque d'information sur les structures existantes, déjà évoqué ci-dessus, est certes une raison invoquée pour ne pas faire appel à de l'accompagnement. Mais le motif principal exprimé par les créateurs non accompagnés est, tout simplement, l'absence de besoin d'un regard extérieur.

1.4.8. Prise de contact ultérieure

1.4.8.1. Envisagent-ils de prendre contact avec une structure d'accompagnement dans le futur ?

Intention	Nbre	%
Oui	148	37,0%
Non	243	60,8%
Sans réponse	9	2,2%
Total	400	100%

Source : échantillon ICHEC-PME (2006).

A noter que parmi ceux qui ont déjà bénéficié d'un appui, 40% envisagent de prendre contact avec une structure à l'avenir, alors qu'au sein de ceux qui n'ont pas été accompagnés, seuls 34,4% projettent de le faire. Et, si l'on se focalise sur ceux qui ont bénéficié d'un accompagnement professionnel, l'intention de prendre contact avec une structure d'appui dans le futur monte à 45,3%. Il semblerait donc que l'accompagnement appelle l'accompagnement...

Plus généralement, le non peut s'expliquer entre autres par une déception dans les contacts antérieurs pris, ou par un besoin d'accompagnement ponctuel, entre-temps rencontré.

1.4.8.2. Pour quel domaine, pensent-ils demander de l'aide ?

Domaine d'accompagnement envisagé	Créateurs 2006		Créateurs 2004
	Nbre	%	%
Formalités administratives	28	18,90%	10,00%
Financement (prêt, garantie, subsides...)	28	18,90%	20,00%
Matières juridiques, fiscales, sociales	26	17,60%	30,00%
Recherche de partenaires	6	4,10%	5,00%
Import/export	5	3,40%	5,00%
Ressources humaines	5	3,40%	-
Commercial, marketing	3	2,00%	-
Gestion	3	2,00%	5,00%
Localisation et logistiques	1	0,70%	-
Matières d'environnement et d'urbanisme	1	0,70%	-
Matières techniques	1	0,70%	-
Formation	0	0,00%	-
Montage de projet	0	0,00%	-
Innovation et propriété industrielle et intellectuelle	0	0,00%	-
Ne sait pas	30	20,3%	-
Autres	8	5,4%	25,0%
Sans réponse	3	2,0%	-
Total	148	100%	100%

Sources : échantillon Agence Alter (2004 et 2005), échantillon ICHEC-PME (2006).

Deux domaines ressortent clairement de ce tableau :

- le besoin d'être accompagné dans l'environnement juridique (17,6%) et administratif (18,9%)
- la recherche de financement (18,9%)

Deuxième partie

Analyses spécifiques

PARTIE 2 : ANALYSES SPECIFIQUES

- L'entrepreneuriat « indépendants complémentaires »
- L'entrepreneuriat féminin
- L'entrepreneuriat « cheveux gris »
- L'entrepreneuriat « non accompagné »

2. ANALYSES SPECIFIQUES

Remarque méthodologique

Pour chaque focus, nous avons choisi d'étudier une variable, correspondant à une question de l'enquête, et de tester son indépendance avec d'autres variables (variables de test).

Les graphiques proposés dans cette partie sont déduits des tests d'indépendance statistique effectués. Ils se présentent sous forme d'histogrammes dans lesquels, en abscisse, l'on retrouve systématiquement les valeurs possibles pour la variable étudiée.

Dans chaque graphique, la variable étudiée est croisée avec une autre (variable de test). Les barrettes représentent la répartition relative (base 100%) de chaque valeur possible de la variable de test sur chaque valeur possible de la variable étudiée.

Les résultats détaillés des tests d'indépendance sont collectés dans les annexes à la présente étude, qui peuvent être fournies sur simple demande.

2.1. *L'entrepreneuriat « indépendants complémentaires »*

Nous avons souhaité réaliser un focus spécifique sur la réalité des indépendants complémentaires.

	Activité principale	Activité complémentaire	Actifs après l'âge de la pension	Total
Région flamande	63%	35,3%	1,7%	100%
Région wallonne	61,1%	37,3%	1,6%	100%
Région de Bruxelles-C.	80,5%	18,5%	1%	100%
Total	64,8%	33,6%	1,6%	100%

Source : Inasti, sur base des inscriptions à une caisse sociale d'indépendant en 2005.

Si on appréhende la création d'entreprise sur base de l'inscription à une caisse sociale d'indépendant, en 2005, la création d'entreprise sous forme d'indépendant complémentaire représente plus du tiers de la création d'entreprise en Belgique. Il existe, en la matière, une spécificité bruxelloise. Si en Région wallonne et en Région flamande la proportion d'indépendants complémentaires dépasse les 35%, à Bruxelles, cette proportion est de 18,5%.

Nous avons donc dès lors étudié spécifiquement cette sous-population.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

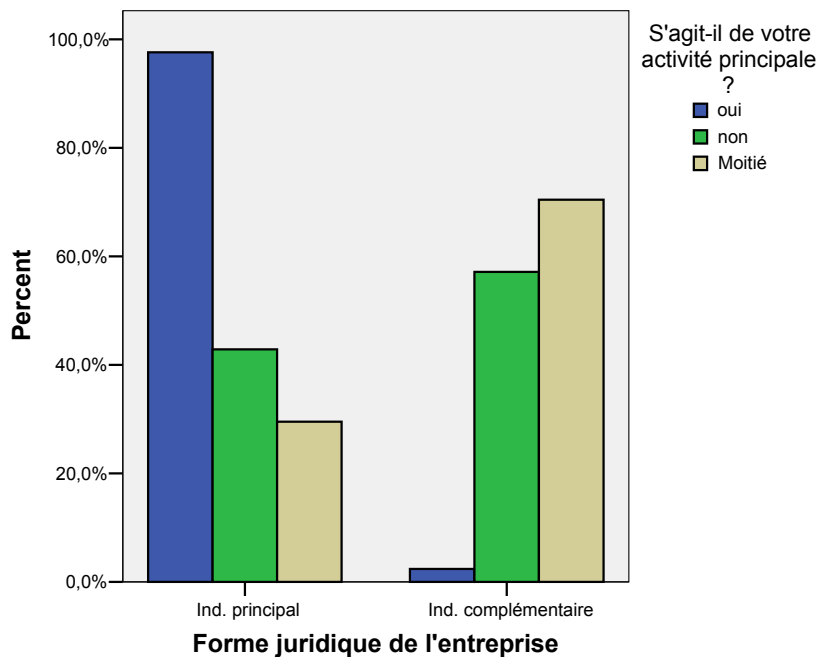
La modalité de créer son entreprise sous statut d'indépendant complémentaire se distingue par les caractéristiques suivantes :

- **Activité principale ou accessoire (2.1.1.)**
Il ne s'agit pas de l'activité principale du créateur. Le statut social d'indépendant complémentaire se trouve confirmé par la nature « complémentaire » des activités mises en œuvre.
- **Première expérience en création (2.1.2.)**
Il s'agit principalement de la première expérience en création de l'entrepreneur.
- **Recours à l'accompagnement et information par rapport aux structures existantes (2.1.3.)**
Le créateur, sous statut d'indépendant complémentaire, a beaucoup moins recours à l'accompagnement et se déclare mal informé des structures existantes d'accompagnement.
- **Nationalité (2.1.4.)**
L'indépendant complémentaire est très majoritairement belge.

En revanche, dans le cadre de l'étude de notre échantillon, il n'y a pas de dépendance statistiquement démontrable entre le fait créer son entreprise sous statut d'indépendant complémentaire **et** :

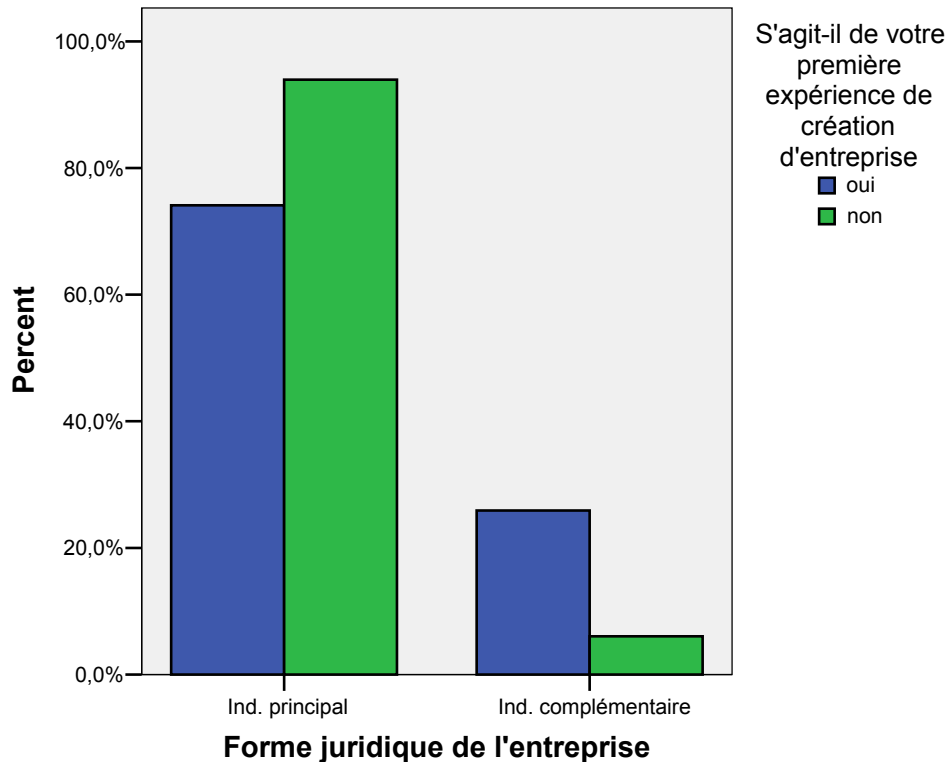
- Le potentiel de croissance éventuel de l'entreprise qu'il veut créer (propre emploi, TPE ou entreprise à potentiel de croissance).
- La motivation à créer une entreprise (nécessité, passion, ambition...).
- Le sexe.
- L'âge.
- Le niveau d'étude.

2.1.1. *Indépendant complémentaire et caractère principal de l'activité*



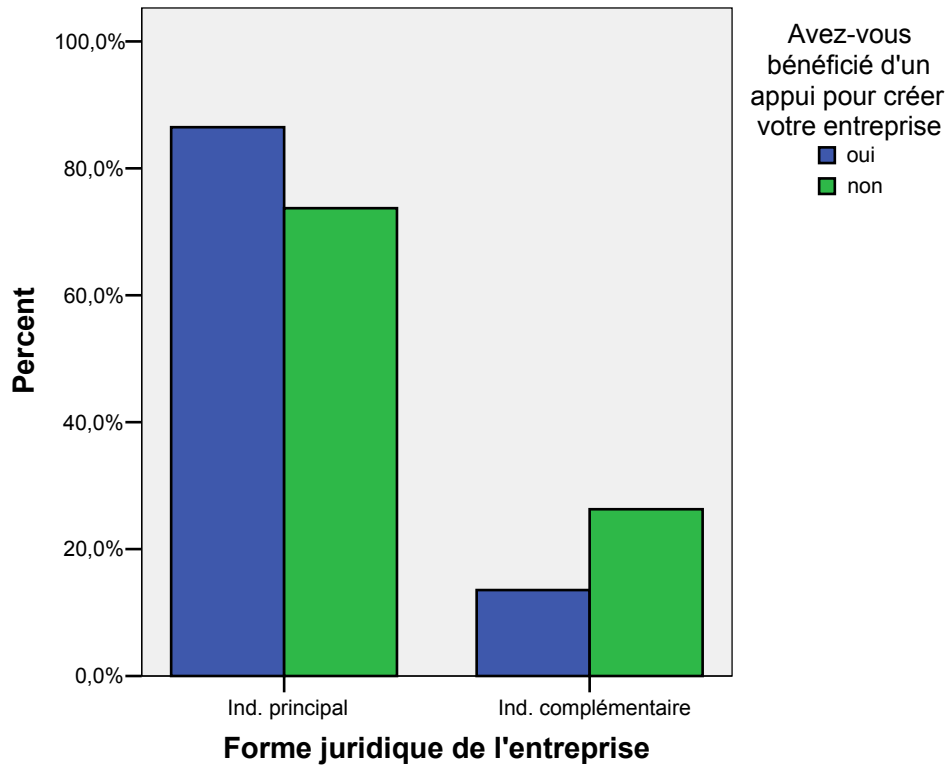
On peut affirmer (avec risque de se tromper de 1%) qu'il y a dépendance entre la caractéristique « indépendant complémentaire » et celle du caractère principal ou non de l'activité. Seuls 1,8% des indépendants complémentaires déclarent que leur activité est une activité qu'ils exercent à titre principal. Cette dépendance nous indique donc que le choix de départ du statut social d'indépendant complémentaire se trouve confirmé par la nature complémentaire des activités mises en œuvre.

2.1.2. *Indépendant complémentaire et première expérience de création d'entreprise*



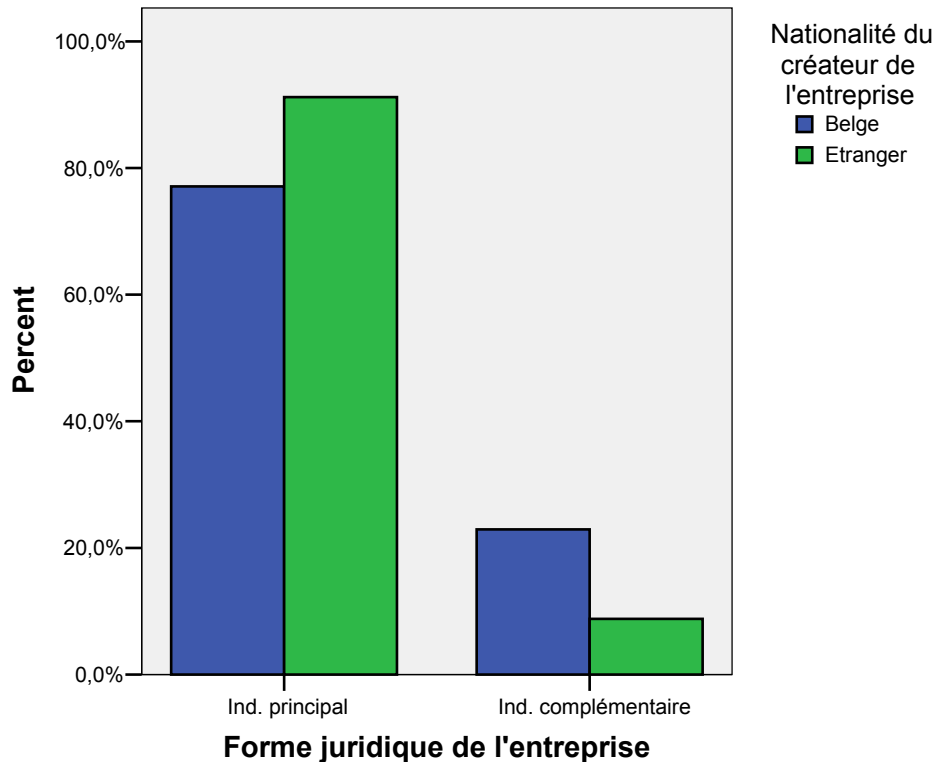
On peut affirmer (avec risque de se tromper de 1%) qu'il y a dépendance entre la modalité consistant à créer son entreprise sous forme d'indépendant complémentaire et le fait qu'il s'agit de la première expérience de création de cette entreprise. Pour 87,8% des indépendants complémentaires de notre échantillon, il s'agit de la première expérience de création d'entreprise. Le statut social d'indépendant complémentaire semble donc constituer un instrument facilitant l'accès à la création d'entreprise. Cette étude starters 2006 fournit une photographie à un instant donné, elle pourrait être utilement complétée par une analyse « type cohorte » qui permettrait de répondre à la question : que deviennent les créateurs qui se lancent sous statut d'indépendant complémentaire ?

2.1.3. *Indépendant complémentaire et recours à l'accompagnement*



On peut affirmer (avec risque de se tromper de 1%), qu'il y a dépendance entre les deux caractères « indépendant complémentaire ou à titre principal » et le fait de bénéficier d'un accompagnement. Les indépendants à titre complémentaire se font nettement moins accompagner que les indépendants à titre principal. On remarque que 55,4% des indépendants complémentaires n'ont pas bénéficié d'un appui pour créer l'entreprise. Ce pourcentage est de 35,3% pour les indépendants à titre principal.

2.1.4. *Indépendant complémentaire et nationalité du créateur de l'entreprise*



On peut affirmer (avec risque de se tromper de 1%) qu'il y a dépendance entre la modalité de création indépendant à titre principal est le fait que le créateur d'entreprise soit de nationalité belge. On remarque que l'importance relative des indépendants complémentaires est très nette chez les créateurs d'entreprise de nationalité belge (85,1% des indépendants complémentaires) alors que les créateurs d'entreprise belges représentent globalement 68,8% des créateurs d'entreprise.

Ici aussi, ce phénomène peut s'expliquer entre autres par les discriminations à l'embauche : la population non belge rencontrant plus de difficultés à trouver un emploi, un part plus importante de celle-ci crée son entreprise en n'ayant pas d'autre activité professionnelle.

2.2. L'entrepreneuriat féminin

Le nombre des femmes qui créent des entreprises est en augmentation continue. En analysant plus particulièrement les informations relatives aux femmes et à la création d'entreprise, nous avons voulu nous pencher sur les questions suivantes : en quoi les femmes ont-elles contribué à faire augmenter la création d'entreprise ? Qui sont-elles ? Le font-elles différemment des hommes ?

PRINCIPALES CONCLUSIONS

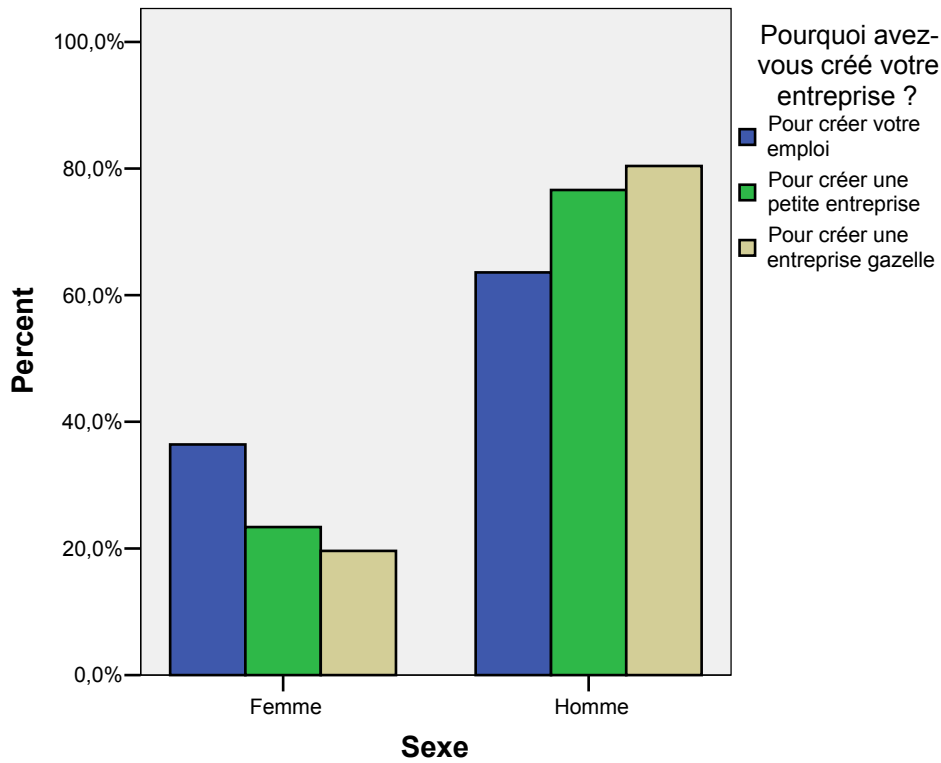
La création d'entreprise au féminin se caractérise par les « dépendances » suivantes :

- Raison de la création **(2.2.1.)**
60,7% des femmes disent créer leur propre emploi en se lançant comme indépendante. Cette raison précède de loin la volonté de créer une entreprise ou même une entreprise à potentiel de croissance.
- Motivation **(2.2.2.)**
Les femmes ont plus tendance à créer par nécessité.
- Première expérience de création **(2.2.3.)**
Pour plus de $\frac{3}{4}$ des femmes interrogées, il s'agit de la première expérience en tant qu'indépendante. Par ces caractéristiques, elles se différencient clairement des hommes.
- Information relative aux structures d'accompagnement **(2.2.4.)**
La femme se dit moins bien informée des structures d'accompagnement existantes.
- Etat civil **(2.2.5)**
L'état civil d'une créatrice sur deux est célibataire.

En revanche, dans le cadre de l'étude de notre échantillon, il n'y a pas de dépendance statistiquement démontrable entre le fait qu'une femme crée son entreprise et :

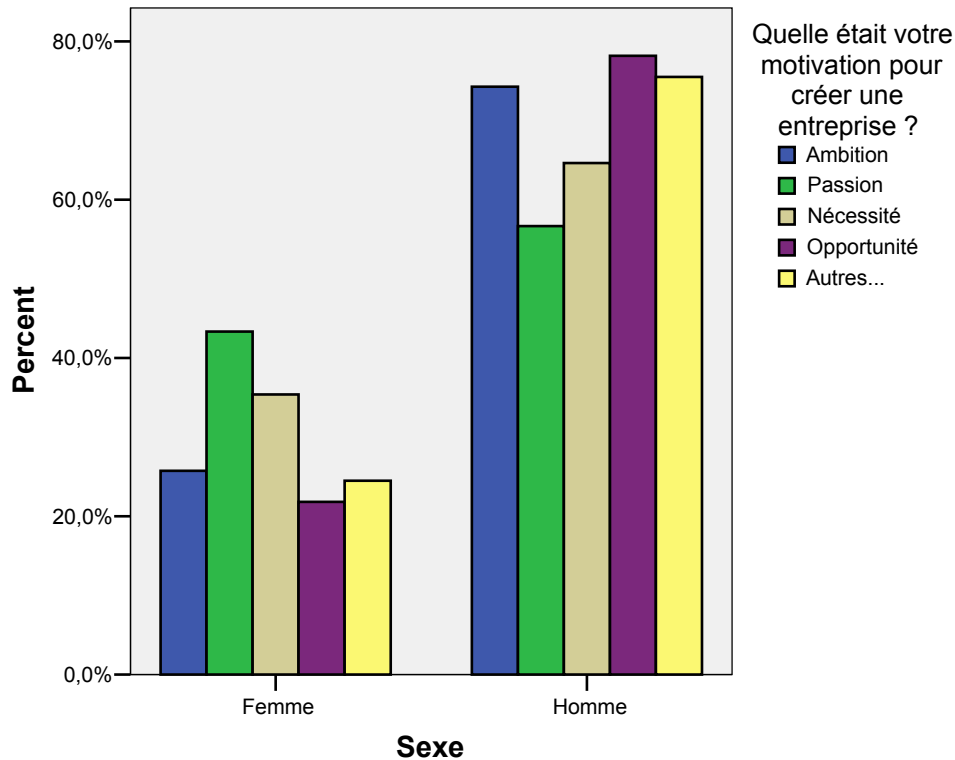
- Son niveau d'étude.
- Le fait que ses parents étaient indépendants.
- Le fait d'avoir bénéficié d'un appui dans la création.

2.2.1. *Les femmes et les raisons qui les ont poussées à créer*



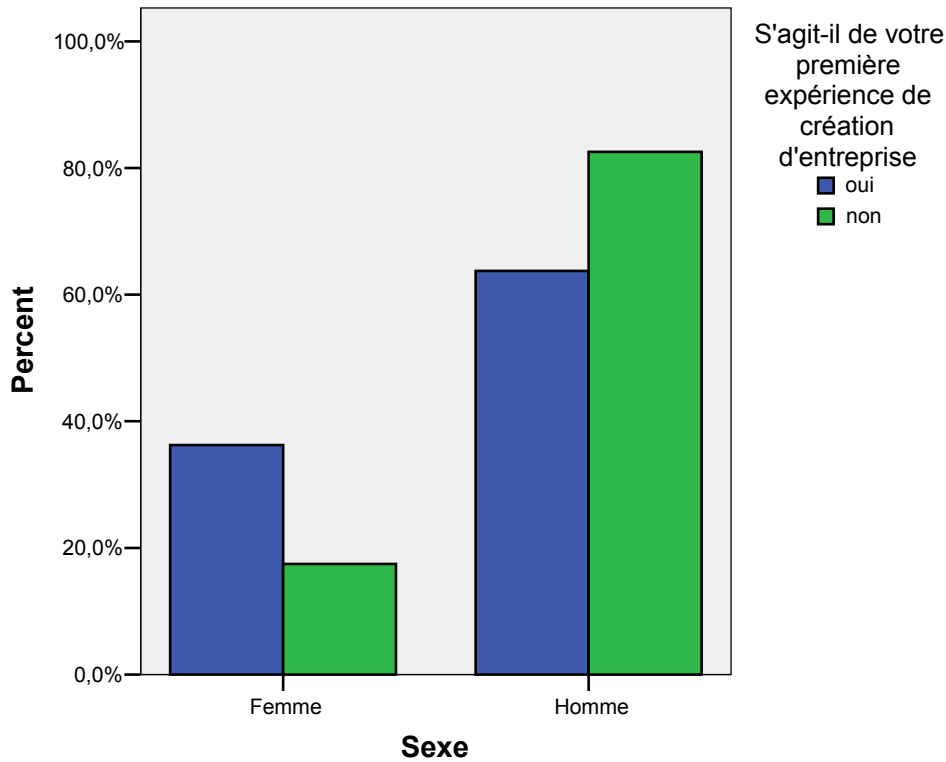
On peut donc affirmer (avec risque de se tromper de 1%) qu'il y a dépendance entre les deux caractères sexe et la raison de la création d'entreprise. 60,7% des femmes créent leur entreprise pour créer leur emploi. Cette motivation ne concerne que 43,8% des hommes.

2.2.2. La motivation des femmes à la création



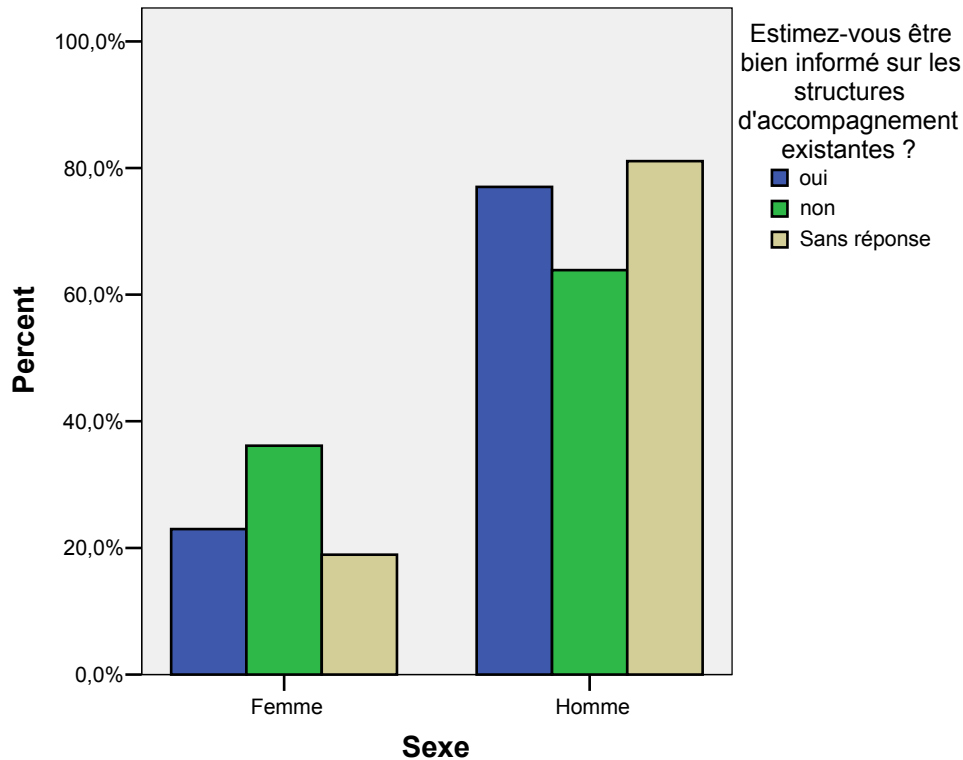
On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les deux caractères sexe et la raison de la création d'entreprise (avec un risque de se tromper de 5%). On observe que, tendanciellement, les femmes créent plus leur entreprise par nécessité que les hommes. Effectivement, la nécessité n'arrive qu'en « avant dernière » position chez les hommes.

2.2.3. *Est-ce leur première expérience de création ?*



On peut affirmer (avec risque de se tromper de 1%) qu'il y a dépendance entre les deux caractères sexe et le fait que c'est la première expérience de création d'entreprise. 77,8% des créatrices interrogées nous ont répondu qu'il s'agissait de leur première expérience de création d'entreprise ce pourcentage est de 56,5% pour les hommes

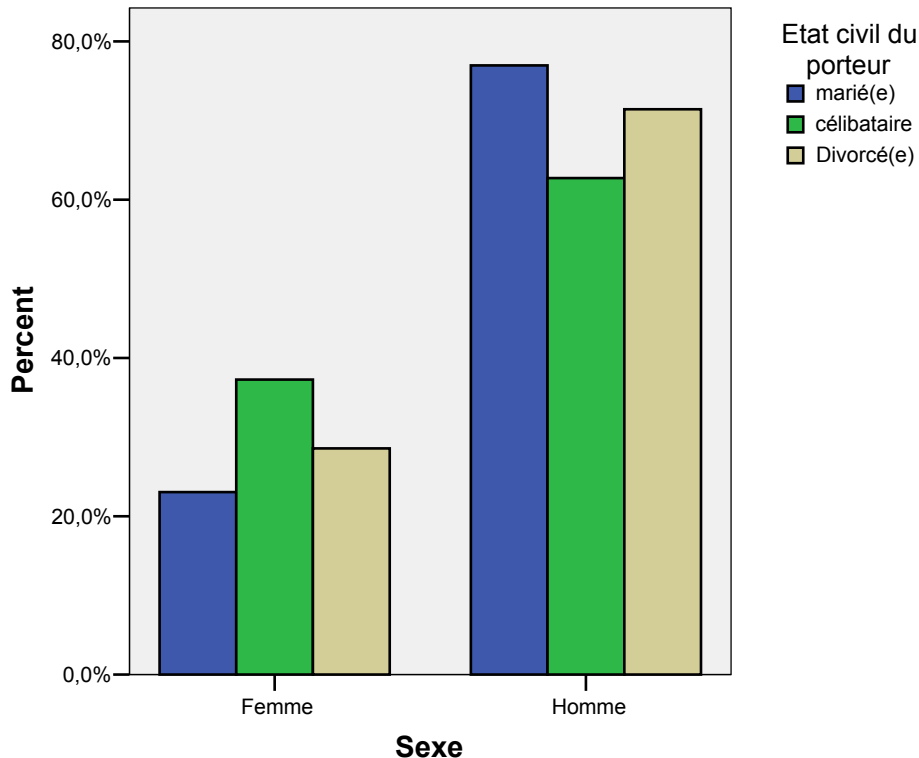
2.2.4. *Sont-elles bien informées des structures d'accompagnement existantes ?*



On peut affirmer (avec risque de se tromper de 1%) qu'il y a dépendance entre les deux caractères sexe et l'information sur les structures d'accompagnement pour la création d'entreprise. 62,4% des femmes interrogées disent ne pas être informées. Chez les hommes, ce pourcentage descend à 31%.

Seul 31,6% des créatrices interrogées se déclarent bien informées sur les structures d'accompagnement, ce pourcentage s'élève à 43,8% pour les créateurs.

2.2.5. Les créatrices et l'état civil ?



On peut affirmer (avec un risque de se tromper de 5%) qu'il y a dépendance entre les deux caractères sexe et l'état civil. La majorité des créatrices d'entreprise sont célibataires (51,3%), ce pourcentage est de 39% pour les hommes.

2.3. L'entrepreneuriat « cheveux gris »

Nous nous penchons ici sur les variations de caractères que l'on peut observer en fonction de l'âge des créateurs d'entreprise, avec un intérêt tout particulier sur le phénomène « entrepreneuriat cheveux gris », à savoir la création d'entreprise au-delà de 50 ans.

A des fins de traitement statistique, nous avons opéré des regroupements de données autour de sept classes d'âges :

- moins de 25 ans (25 ans compris)
- entre 26 et 30 ans
- entre 31 et 25 ans
- entre 26 et 40 ans
- entre 41 et 45 ans
- entre 46 et 50 ans
- au-delà de 50 ans (c'est-à-dire à partir de 51 ans)

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Nous pouvons affirmer une dépendance entre l'âge du créateur et les caractères suivants :

- **Sexe (2.3.1.)**
Le phénomène cheveux gris est essentiellement masculin.
- **But de la création (2.3.2.)**
Majoritairement, le but des créateurs de plus de 50 ans est de créer leur propre emploi.
- **Activité antérieure à la création (2.3.3.)**
Majoritairement, les créateurs cheveux gris étaient auparavant employés, mais la proportion d'activités antérieures indépendantes (ou en société) est cependant plus forte dans cette classe d'âge que chez les plus jeunes.
- **Expérience précédente en création (2.3.4.)**
Une large majorité des créateurs quinquagénaires dispose déjà d'une expérience en création d'entreprise.
- **Niveau d'étude (2.3.5.)**
Le niveau d'étude des plus de 50 ans est principalement universitaire.
- **Nationalité et l'origine (2.3.6.)**
Le phénomène de l'entrepreneuriat cheveux gris est essentiellement le fait de créateurs belges.
- **Etat civil**
Les entrepreneurs de plus de 50 ans sont principalement mariés.
- **Bénéfice d'un appui à la création (2.3.7.)**
La catégorie des plus de 50 ans est la seule dans laquelle les créateurs n'ont majoritairement pas fait appel à un dispositif d'accompagnement.

En revanche, dans le cadre de l'étude de notre échantillon, nous ne pouvons pas affirmer de dépendance avec les caractères suivants :

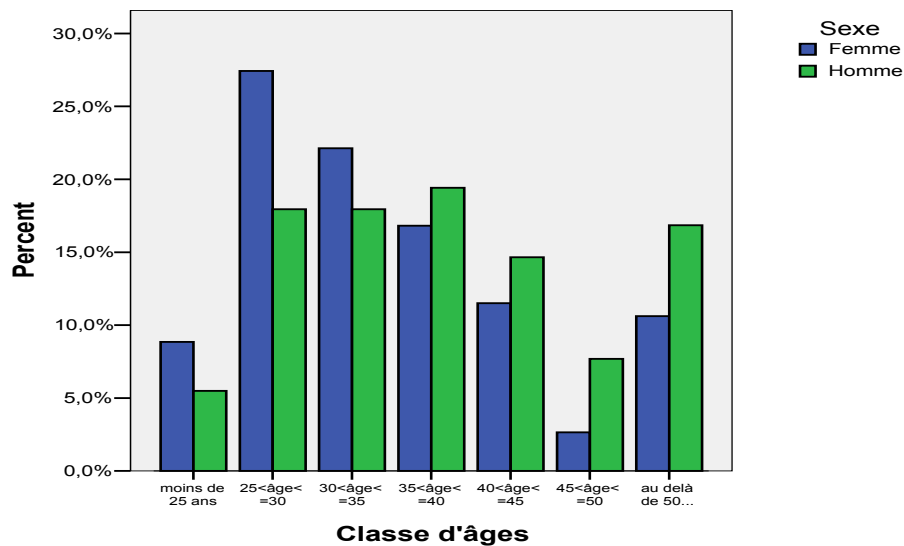
- la forme juridique de l'entreprise
- le contexte familial (père et/ou mère indépendant(s))
- les moyens financiers de départ
- la motivation de la création (nécessité, passion, ambition...)
- le fait d'être passé par le chômage avant le démarrage de l'activité

Par ces deux derniers caractères, on ne peut donc pas affirmer que le phénomène « cheveux gris » se résume à un entrepreneuriat de nécessité développé par des personnes licenciées de leur travail à un âge professionnellement avancé, image communément répandue. Il s'agit donc probablement d'un phénomène plus complexe.

Par ailleurs, le fait qu'ils ont déjà majoritairement une expérience en création peut expliquer le faible recours aux dispositifs d'accompagnement, observé sur

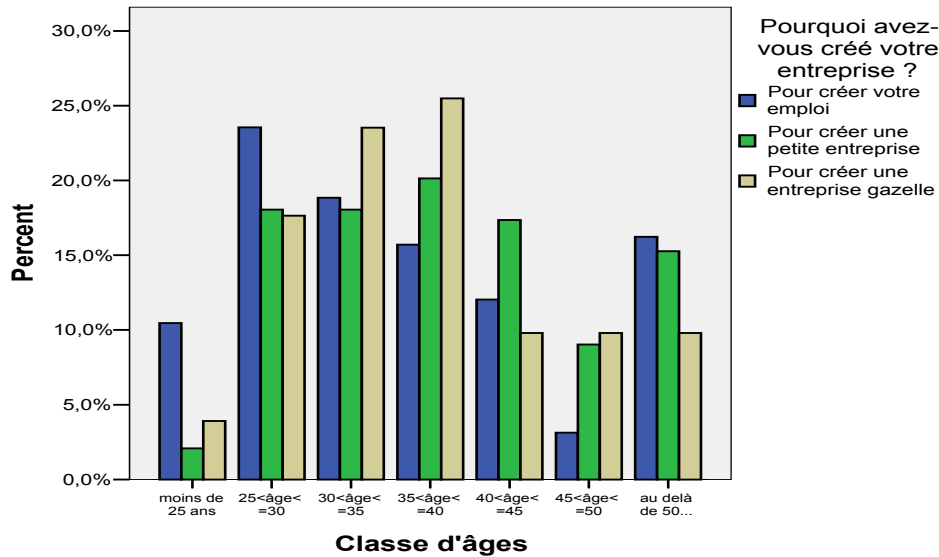
ce même public. Cela nous laisse aussi émettre l'hypothèse selon laquelle il y a, dans ce public, une propension à réutiliser, voire à valoriser une expérience acquise.

2.3.1. Croisement âge/sexe



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les deux caractères classes d'âges et sexe (avec un risque de se tromper de 10%). On remarque le phénomène des cheveux gris est essentiellement masculin (11,9% du total des interrogés, 79,3% des plus de 50 ans). De manière plus générale, chez les femmes, les classes d'âges jeunes sont plus représentées alors que chez les hommes, ce sont les classes plus âgées. D'ailleurs, l'âge moyen est de 34,59 ans chez les dames, alors qu'il est de 37,96 ans chez les hommes (en date du 7 mars 2007).

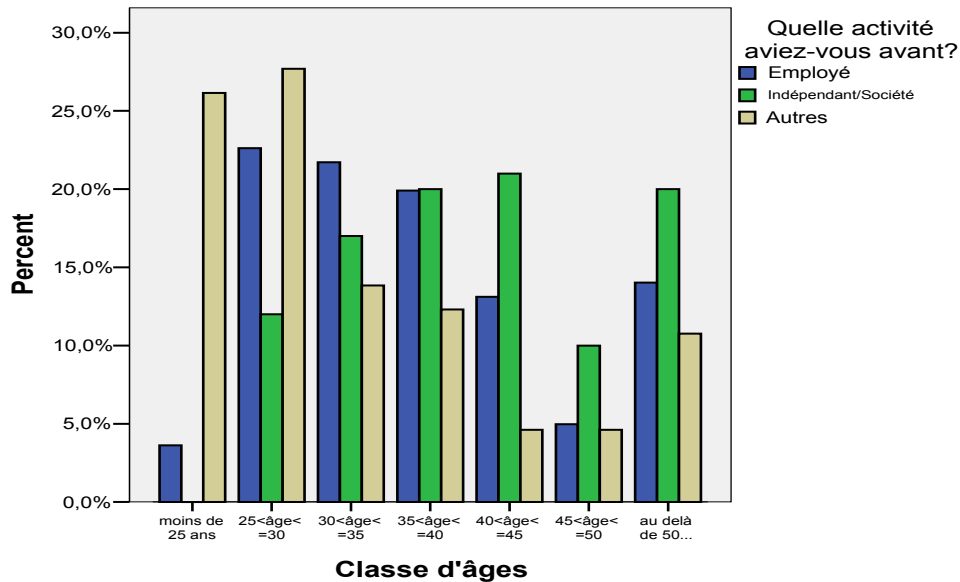
2.3.2. Croisement âge / but de la création



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les deux caractères classes d'âges et but de la création (avec un risque de se tromper de 5%). Au sein des plus de 50 ans, 53,4% ont créé pour leur propre emploi, 37,9% pour créer une petite entreprise et 8,6% pour lancer une entreprise gazelle.

De manière plus générale, le graphique nous montre que la propension à créer une petite entreprise ou une entreprise gazelle est plus forte chez les 30-50 ans, alors que la tendance au « self-employment » est plus marquée chez les moins de 30 ans et les plus de 50 ans.

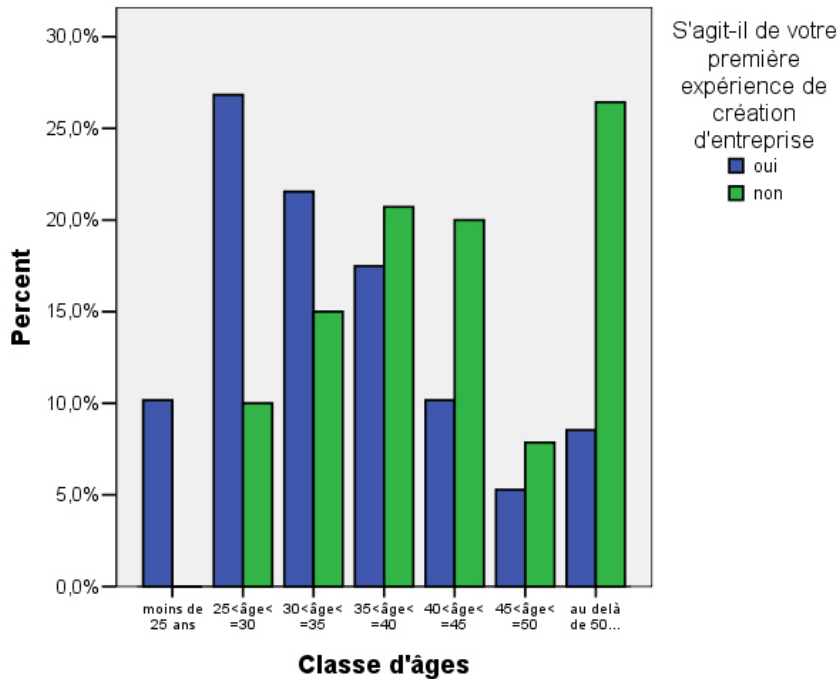
2.3.3. L'activité antérieure à la création



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les deux caractères classes d'âges et activité avant de créer (avec un risque de se tromper de 1%). On remarque que l'activité avant de créer est principalement « employée » dans toutes les catégories d'âges, en ce compris chez les cheveux gris (8% du total des interrogés, 53,4% parmi les plus de 50 ans).

Mais le graphique nous enseigne que ceux qui avaient préalablement une activité indépendante ou en société se répartissent préférentiellement sur les classes plus âgées, à l'inverse des activités employées. La catégorie « autres », très présente chez les moins de 30 ans, s'expliquent principalement par le phénomène des étudiants qui se lancent directement à la fin de leur cycle.

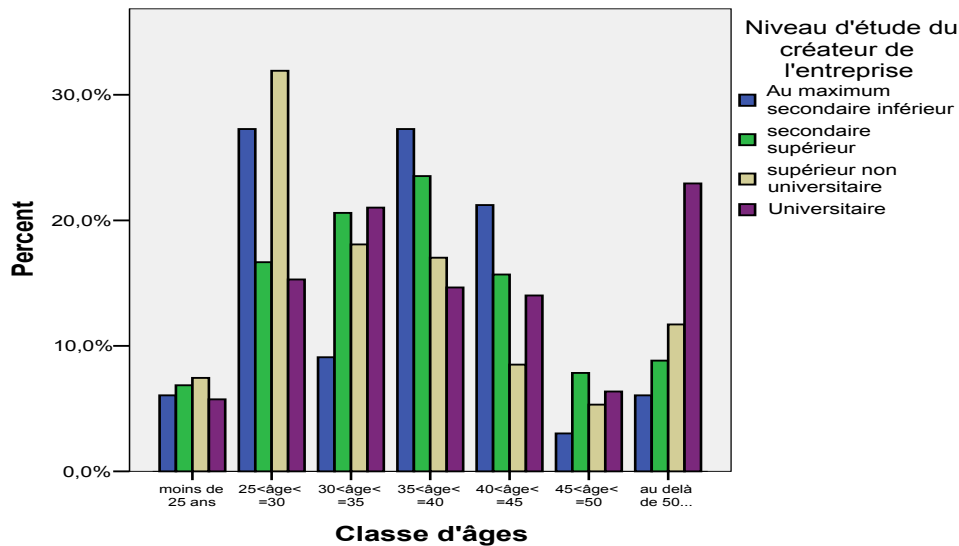
2.3.4. L'expérience précédente en création



On peut affirmer qu'il existe une dépendance entre les variables classe d'âges et le fait qu'il s'agisse de la première expérience ou non de création d'entreprise, (avec un risque de se tromper de 1%). En effet, on remarque 9,6% du total des interrogés sont des cheveux gris et ayant déjà une expérience de création d'entreprise, soit 63,8% des plus de 50 ans.

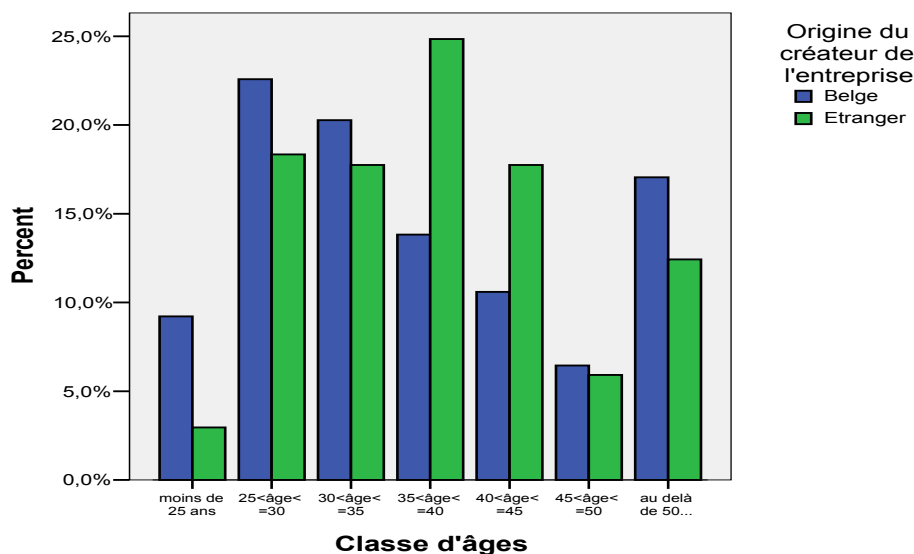
Autre enseignement : plus d'1/4 (26,4%) de ceux qui ont déjà une expérience en création a plus de 50 ans.

2.3.5. Le niveau d'étude



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les deux caractères classes d'âges et niveau d'études (avec un risque de se tromper de 5%). On remarque le niveau d'études chez les cheveux gris est principalement universitaire (9,3% du total des interrogés, 62,1% parmi les plus de 50 ans).

2.3.6. La nationalité et l'origine

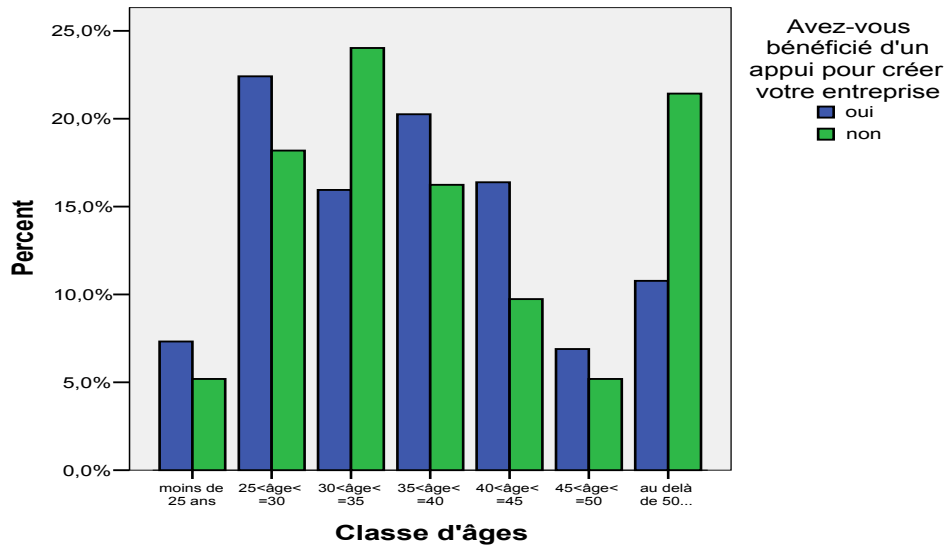


On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les caractères classes d'âges et, tant la nationalité que l'origine du créateur de l'entreprise (avec un risque de se tromper de 1%). Chez les plus de 50 ans, ils sont 74,1% à être porteurs de la

nationalité belge, et 63,8% à se dire belge de souche. On peut donc parler d'un phénomène essentiellement belge.

Ce graphique nous montre par ailleurs que l'entrepreneuriat d'origine étrangère est un phénomène rencontré plus particulièrement dans les classes d'âges « moyennes », comprise entre 35 et 45 ans.

2.3.7. Le bénéfice d'un appui à la création



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les deux caractères classes d'âges et le fait de bénéficier d'un appui pour créer l'entreprise (avec un risque de se tromper de 5%). On remarque que chez les cheveux gris, 8,5% du total des interrogés disent qu'ils n'ont pas bénéficié de cet appui ce qui représente 56,7% de ceux qui ont plus de 50 ans.

Autre fait marquant : on trouve également une tendance plus marquée au non accompagnement chez les 31-35 ans (dans cette catégorie, 50% des créateurs n'ont pas bénéficié d'un appui).

2.4. L'entrepreneuriat « non accompagné »

Nous avons souligné dans la partie descriptive de cette étude que près de 40% des créateurs n'ont bénéficié d'aucun appui, sous quelque forme que ce soit. Ce constat est interpellant. Nous nous sommes donc intéressés de plus près à ce phénomène en essayant de dégager quelques facteurs caractéristiques de ces entrepreneurs.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Nous pouvons affirmer une dépendance entre le fait de ne pas avoir été accompagné et les caractères suivants :

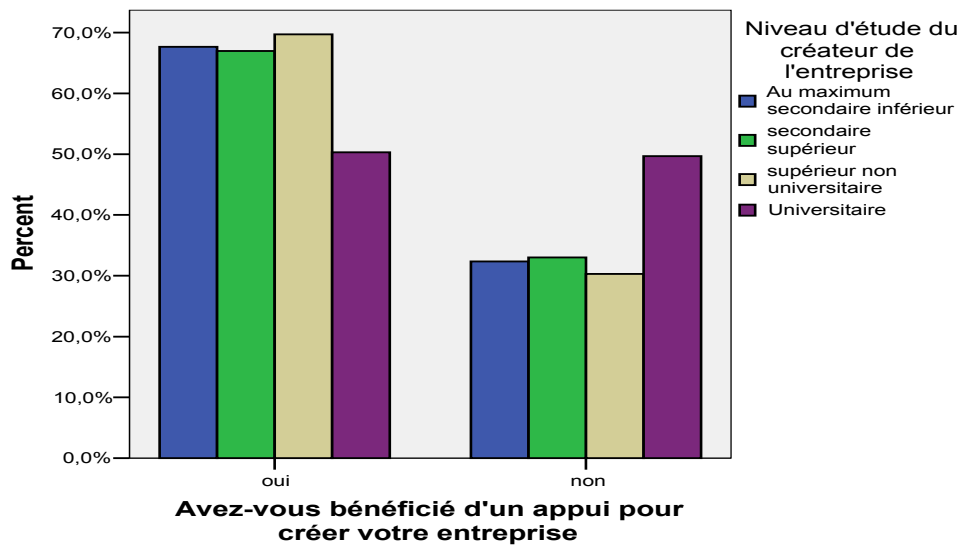
- Niveau d'étude **(2.4.1.)**
Les universitaires se démarquent par le fait qu'ils sont davantage non accompagnés.
- Age **(2.4.2.)**
Le fait de ne pas recourir à de l'accompagnement se marque davantage chez les 31-35 ans et les plus de 50 ans.
- Activité antérieure à la création **(2.4.3.)**
Chez les non accompagnés, on trouve, tendanciellement, moins de créateurs qui étaient déjà indépendants auparavant.

En revanche, dans le cadre de l'étude de notre échantillon, nous ne pouvons pas affirmer de dépendance avec les caractères suivants :

- le but de la création (créer son propre emploi, une TPE, une gazelle...)
- le sexe
- la nationalité du créateur
- l'expérience précédente en création d'entreprise
- le contexte familial (père et/ou mère indépendant(s))
- la logique de création de l'entreprise (création ex-nihilo, reprise...)

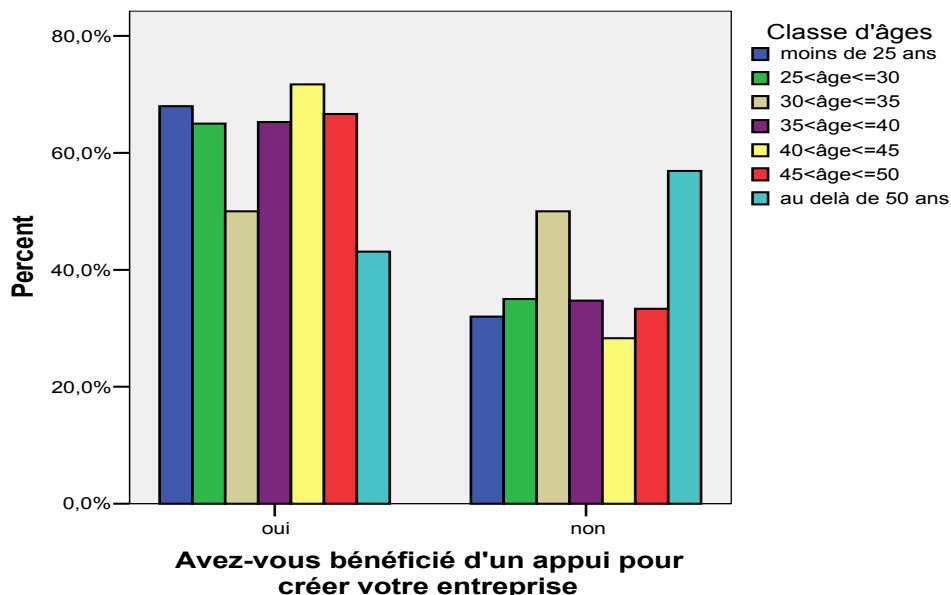
Les corrélations que nous pouvons établir restent peu nombreuses et, en conséquence, la possibilité de comprendre les facteurs qui influenceraient la décision de se faire accompagner ou non est limitée. Le phénomène reste donc complexe et globalement difficile à interpréter.

2.4.1. Croisement accompagnement / niveau d'étude



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre les deux caractères, c'est-à-dire le fait d'avoir bénéficié d'un appui pour créer l'entreprise ou pas, et le niveau d'études (avec un risque de se tromper de 1%). C'est le caractère universitaire du niveau d'étude qui fait l'objet de la variation : un universitaire fait relativement moins appel aux dispositifs d'accompagnement.

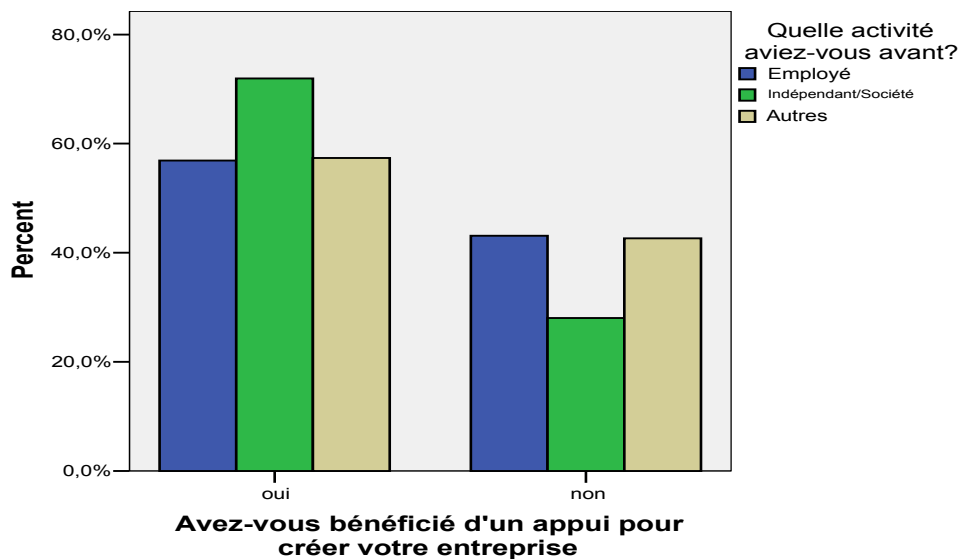
2.4.2. Croisement accompagnement / âge



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre le fait d'avoir bénéficié d'un appui pour créer l'entreprise ou pas et les classes d'âges (avec un risque de se tromper de 5%). On remarque que chez les non accompagnés 8,5% des interrogés ont plus de 50 ans et 9,6% ont entre 31 et 35 ans. Ce sont les deux catégories d'âge qui se distinguent en termes de variation.

Autant, on peut s'expliquer aisément cette variation dans le cas des plus de 50 ans. Ceux-ci peuvent capitaliser sur une expérience (d'autant que, comme on l'aura vu par ailleurs, beaucoup de créateurs de plus de 50 ans ont déjà une expérience d'indépendant). Autant le comportement de la catégorie des 31-35 ans en la matière est plus surprenant, pouvant faire l'objet d'analyses et d'études ultérieures.

2.4.3. Croisement accompagnement / activité antérieure



On peut affirmer qu'il y a dépendance entre le fait d'avoir bénéficié d'un appui pour créer l'entreprise ou pas et l'activité avant (avec un risque de se tromper de 5%). Ceux qui ont été indépendants auparavant font donc relativement plus appel à de l'accompagnement. Ceci dit, 62,2% des non accompagnés étaient tout de même employés auparavant.

Une hypothèse pour expliquer ce phénomène est que ceux qui ont déjà été indépendants récemment ont une expérience du « paysage » de la création d'entreprise et de la PME. Ils connaissent mieux les opérateurs, ils ont des réseaux personnels et donc peuvent les activer plus facilement.

2.4.4. Autres dépendances

Il s'agit ici de dépendances statistiquement beaucoup moins solides, avec un risque de se tromper de 10%. Il convient donc de manipuler ces informations avec prudence.

Motivation de la création

Ceux qui disent entreprendre par nécessité (pour éviter ou sortir du chômage, ou parce que leur métier impose d'être indépendant) font moins appel à de l'accompagnement. En effet, parmi les entrepreneurs de nécessité, 53,8% ne sont pas accompagnés.

Origine du créateur

Les non accompagnés sont tendanciellement plutôt d'origine belge ; les belges représentent en effet 60,9% des non accompagnés (« seulement » 52% chez les accompagnés).

Conclusions

Les chiffres marquants

CONCLUSIONS ET CHIFFRES MARQUANTS

1. Age moyens des créateurs : 37,5 ans. La part des entrepreneurs jeunes (moins de 30 ans) et âgés (plus de 50 ans, les *cheveux gris*) augmente. L'entrepreneur cheveux gris est tendanciellement masculin, belge, de niveau d'études universitaire, disposant déjà d'une expérience en création.
2. Entre 2001 et 2006 la part relative des femmes dans la création d'entreprise bruxelloise a augmenté de 25%. Les créatrices bruxelloises se caractérisent tendanciellement par le fait qu'elles créent plutôt par nécessité, et dans le but de créer leur propre emploi.
3. En 2006, 45 % des créateurs d'entreprise ne sont pas d'origine belge. On constate une augmentation très sensible des créateurs d'origine UE.
4. En 2006, 48,8% de la logique de création d'entreprise procède d'une volonté de créer son propre emploi.
5. Entre 2004 et 2006, le secteur des services aux personnes est passé de 7,1% à 14% et devient ainsi le premier secteur d'activité en création d'entreprises.
6. 34% des créateurs étaient précédemment employés dans la même activité.
7. 42,80% des créateurs se lancent par ambition ; l'entrepreneuriat de nécessité diminue.
8. On remarque une diminution des créateurs dont un des parents au moins sont ou étaient indépendants ; 64,5% des créateurs 2006 sont issus d'un terreau familial non indépendant.
9. 61% des créateurs ont bénéficié d'un accompagnement, à part égale soit par l'entourage (famille et pairs), soit par une structure professionnelle ou privée. Le recours à ces structures augmente et avoisine désormais les 30%. Pour entrer en contact avec ces structures, le bouche à oreille diminue mais représente encore pratiquement la moitié des canaux de mise en contact. La prospection directe augmente sensiblement. Les besoins en accompagnement concernent principalement le financement, les aspects administratifs et les aspects juridiques.
10. 62,75% des créateurs 2006 se disent mal informés sur les aides et subsides.
11. 19,90% des créateurs non accompagnés n'étaient pas au courant de l'existence de structures d'appui à la création. Les entrepreneurs non accompagnés sont plutôt de niveau d'étude universitaire ; ils sont particulièrement représentés chez les 31-35 ans et les plus de 50 ans. Ils ont moins d'expérience en création d'entreprise.
12. La proportion d'entrepreneuriat sous statut d'indépendant complémentaire est nettement inférieure à Bruxelles (18,5%) que la moyenne nationale (33,6%). L'entrepreneuriat complémentaire est un phénomène essentiellement belge, et se caractérisant par moins d'expérience précédente en création.